



**Automne 2017**

**Maternité & Fertilité**  
**Le Stade Foetal**  
**Informations et inscription**



*Nous avons le plaisir de vous communiquer les informations concernant le cycle « Accueillir la Vie » en Septembre et Décembre 2017.  
Au plaisir de vous retrouver pour ces formations riches d'expériences et de découvertes personnelles autant que professionnelles.*

## Cycle Accueillir La Vie



L'un des objets de la Sophro-Analyse Intégrative® est de favoriser une connexion fluide et puissante à l'Energie de Vie. Les 2 formations indépendantes qui composent le Cycle Accueillir La Vie abordent des thématiques aussi sensibles que fréquentes dans nos cabinets de praticien.

*Accueillir La Vie Maternité et Fertilité*, concerne la maternité, la parentalité, la question de l'enfant, et aussi les difficultés entravant la conception d'un bébé et la transmission de la vie.

*Accueillir La Vie Le Stade Foetal*, consiste à pouvoir saisir et libérer les blocages qui ont pu s'installer avant l'élaboration de la pensée, c'est à dire au stade foetal, dans la toute petite enfance en passant par la naissance. [\(Plus d'informations sur le Cycle ALV\)](#)

Pouvant être faites de manière indépendante, **ces deux formations font partie de options possible pour le Cycle Maître Praticien en Sophro-Analyse Intégrative** ([en savoir plus sur le cycle Niveau 2](#))



### Ces formations sont conçues et animées par Laurence LEDROIT.

Maître Praticienne en Sophro-Analyse Intégrative® depuis 14 ans, formée par Claude Imbert, Laurence a enrichi son approche de la sophro-analyse avec Gaëlle de Gabriac puis aux côtés d'Alain Bellone en tant qu'assistante de formation sur le Niveau 1 et formatrice sur ce cycle. Elle pratique avec passion une sophro-analyse "vivante", "sensible" et "corporelle" tournée vers la Pulsion de Vie !

#### Témoignages

« Accueillir Sa Vie pour accueillir La Vie. Cette formation a été une fabuleuse découverte et exploration du sacré de la naissance, de la vie, et de la parentalité. Elle a mis en lumière le rôle du sophro-analyste dans l'accompagnement de futurs parents autour du projet de naissance, pendant la maternité, et ce afin d'accueillir bébé dans les meilleures dispositions : avec ouverture, amour, présence, conscience. Laurence Ledroit apporte toute son expertise, son vécu, dans une animation pleine de joie, riche en partages, et en proposant des protocoles ludiques au service de la Vie! Une expérience formidable, émouvante, pleine de VIE! ».

« En vivant différentes expériences de ma conception, ma vie intra-utérine à ma naissance, à travers différents protocoles proposés par Laurence, cela me donne aujourd'hui une bonne intégration du contenu de la formation "Accueillir la Vie", et aussi des outils concrets et faciles à mettre en place au sein de mes futures séances... Comme je l'ai si joliment dit, cette expérience m'a permis de contacter "le tout début de moi" et m'a offert la présence d'être, un peu plus encore en conscience avec mon être profond »



## SAI & Fertilité & Maternité

### *Accueillir La Vie Fertilité & Maternité*

Comment la sophro-analyse intégrative® peut-elle accompagner ces problématiques sensibles, aussi différentes que spécifiques et que nous rencontrons souvent en cabinet: la fertilité, la grossesse, la naissance ?

**4 jours.**

**Quand ?** du Vendredi 22 au Lundi 24 Septembre 2017

**Combien ?** 640 €

**Où ?** Paris 12° - Bastille

**Formateur:** *Laurence LEDROIT*

**Participants :** 6 minimum.

**Délivvable :** attestation de formation.

**[En savoir plus sur le stage ? Cliquer ici](#)**

## SAI & Stade Foetal

### *Accueillir La Vie- Le stade Foetal*

Explorer L'Archaïque pour rencontrer L'aube de Soi\*.

La formation "Le Stade Foetal" offre la possibilité de repérer, chez soi-même puis chez les personnes accompagnées, l'expression encore actuelle des besoins archaïques. Elle nous invite à replonger en toute sécurité dans notre "Foetus Intérieur", sur les plans symboliques, émotionnels et sensoriels. Retrouver à l'aube de nos vies, nos pulsions de mort et de vie avec l'authenticité et l'intensité d'un tout petit et y répondre aujourd'hui de façon adéquate est l'occasion d'une véritable renaissance, d'un nouveau départ.

**3 jours.**

**Quand ?** du Vendredi 8 au Dimanche 10 Décembre 2017

**Combien ?** 480 €

**Où ?** Paris 12° - Bastille

**Formateur:** *Laurence LEDROIT*

**Participants :** 6 minimum.

**Délivvable :** attestation de formation.

**[En savoir plus sur le stage ? Cliquer ici](#)**

### **Pour s'inscrire ?**

Si vous souhaitez participer à l'un ou plusieurs de ces stages, merci de remplir les deux pages suivantes et de nous adresser les éléments par courrier. Ces stages requiert la présence d'un minimum de 6 stagiaires. Merci de vous y inscrire sans tarder dans la mesure où nous devons confirmer la salle.

### **L'hébergement?**

L'hébergement n'est pas compris dans le prix du stage. A Paris, vous trouverez de nombreux AirBnB à proximité du lieu du stage.

## CONTRAT CYCLE ACCUEILLIR LA VIE INSPIRER EXPIRER SOURIRE 2017

**Ce contrat de formation est à renvoyer COMPLET à Inspirer Expirer Sourire, Les Aires Vertes, 83340 Les Mayons**

- **Toutes les pages** du contrat dûment remplies, paraphées, avec la signature. (p 4 & 5)
- **Le ou les chèques Arrhes+Solde** à l'ordre de **INSPIRER EXPIRER SOURIRE**.
- Joindre une **photo d'identité**.
- **Certificat médical** ( si pas déjà fourni pour une autre formation).

### Foetal : 480€ TTC

#### Conditions de règlement ALV1 - Le Stade Foetal

<b>Comptant</b>	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 360 € encaissé après la formation.	<input type="checkbox"/>
-----------------	---	--------------------------

#### Session Décembre 2017

ACCUEILLIR LA VIE : LE STADE FOETAL	Paris   décembre 2017	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	-----------------------	--------------------------

### Fertilité Maternité : 640€ TTC

#### Conditions de règlement ALV2&3 – Fertilisé & Maternité.

<b>Comptant</b>	1 chèque d'arrhes de 120 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 520 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
-----------------	--	--------------------------

#### Session Septembre 2017

ACCUEILLIR LA VIE 1 & 2 : FERTILITE & MATERNITE	Paris   Septembre 2017	<input type="checkbox"/>
---	------------------------	--------------------------

### Fertilité Maternité + Foetal : 1020€ TTC

#### Conditions de règlement – Accueillir la vie « Complet »: Septembre et décembre 2017

<b>Comptant</b>	1 chèque d'arrhes de 255 € encaissé 2 semaines avant la formation et 1 chèque de 765 € encaissé après le premier module.	<input type="checkbox"/>
<b>Règlement 3 fois (frais de gestion)</b>	1 chèque d'arrhes de 255 € encaissé 2 semaines avant la formation et 3 chèques de 275 € encaissés mensuellement après le premier module de la formation (soit 1080€ TTC).	<input type="checkbox"/>

ACCUEILLIR LA VIE	Paris   de Septembre à Décembre 2017	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------------------	--------------------------

Paraphes :

Le Stagiaire	
<b>Nom :</b>	<b>Date de naissance :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Profession :</b>
<b>Email :</b>	<b>Adresse :</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>Code postal &amp; ville:</b>
<b>Banque</b>	<b>N° des chèques stage</b>

#### CONDITIONS GENERALES INSPIRER EXPIRER SOURIRE EURL

##### Article 1 « Nature de l'offre » :

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le Catalogue 2017-2018 de l'Institut Européen de Sophro-Analyse (ou sur son site internet) et ayant valeur d'éléments de contrat sur la nature, la durée et l'objet des actions de formation, les conditions, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités des contrôles des connaissances et la nature de la sanction de la (des) formation(s) qu'il désire suivre ; les références, titres ou diplômes des formateurs.

##### Article 2 « Objectif de la formation » :

A l'exception des stages Expérientiels, le stagiaire reconnaît que cette formation est à but professionnel et n'est pas une thérapie personnelle ou de groupe.

##### Article 3 « Lieux, dates et programmes des formations » :

Le lieu du déroulement de la formation est indiqué sur le site Internet de l'Institut et/ou dans le catalogue. Il est confirmé 15 jours avant le début de la formation. Cependant, l'Institut se réserve le droit de modifier le lieu, les dates et le programme des formations. Le stagiaire est informé au maximum 15 jours avant la date prévue pour le début de la formation modifiée et en cas de désaccord, il a le choix entre le report du stage ou le remboursement des sommes versées.

##### Article 4 « Règlement Intérieur » :

La convocation aux stages seront adressés au stagiaire dès validation du présent contrat. Le règlement intérieur lui sera présenté au début du stage.

##### Article 5 « validation des formations professionnelles » :

Sous réserve que le stagiaire ait suivi la totalité des stages, qu'il ait rempli les conditions de validation mentionnées dans le catalogue et sur le site web et que l'Institut ait reçu la totalité du règlement, il sera délivré au stagiaire à l'issue du Cycle SAI Niveau 1, le Diplôme Européen de Praticien en Sophro-Analyse Intégrative®. Idem pour le niveau 2 et le SOI Niveau 1. Une attestation de formation sera délivrée pour toute action de formation ou stage à la demande du contractant.

##### Article 6 « Propriété Intellectuelle des supports d'enseignement » :

Prenant en considération que la totalité de l'enseignement présenté dans le cadre des formations proposées par l'IESA est la propriété de IES, le stagiaire s'engage à ne pas utiliser les documents écrits et enregistrés autrement qu'à titre privé, pour sa propre formation dans le cadre de ses études actuelles. Toute reproduction intégrale ou partielle, des cours, supports de cours ou autre, faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement écrit de l'Institut Européen de Sophro-Analyse Intégrative®, pendant et après la formation, est donc illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

##### Article 7 « Délai de rétractation » :

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée, avec accusé de réception, adressée à l'organisme de formation. Aucune somme ne pourra alors être réclamée. Si en cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre le programme, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues. Le tarif de la formation est indiqué dans le Catalogue 2017.2018 et sur le site internet.

##### Article 8 « Tarifs & Paiement des prestations de formation » :

Les tarifs du présent document sont applicables jusqu'au 31 décembre 2017.

La réservation d'une place dans une session de formation ou un stage expérientiel, est acquise sous réserve des conditions suivantes :

1. Réception du contrat de formation dûment rempli
2. Réception de la totalité des chèques correspondant à la solution choisie pour chaque formation commandée.
3. Acceptation du dossier par la direction de l'Institut Européen de Sophro- Analyse.
4. « Arrhes »: la réservation à certaines formations est soumise au versement d'arrhes. Celles-ci sont remboursées intégralement à J-30 jours, à 50% à J-15 jours. Au-delà, elles sont intégralement encaissées.

« Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions générales de vente de IIES / Institut Européen de Sophro Analyse ».

J'ai joint l'ensemble des volets constituant ce Contrat de Stage pages 4 & 5.

Informé de la nature psychocorporelle de ce stage, je déclare que je suis en pleine possession de mes capacités physiques et mentales\* et dégage IES de toutes responsabilités. (\* certificat médical joint).

#### Le Stagiaire

Prénom, Nom et signature du stagiaire

Faire précéder de la mention « Lu et approuve »

Fait à , le

5. « Paiement fractionné ». Le fractionnement du paiement entraîne des frais de gestion inclus dans le tarif spécifique au calendrier choisi.

Cas de la formation SAI#1: les chèques sont déposés au 5 de chaque mois.

Cas des autres formations : les chèques sont encaissés la semaine après le déroulement du module de formation.

##### Article 9« Abandon de la formation » :

La formation est due dans son intégralité en cas d'abandon. En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour des motifs avérés tels que maladie, ou accident, et confirmé par deux certificats médicaux, et par courrier recommandé, les prestations effectivement dispensées sont dues intégralement, celles non-effectuées sont remboursés à hauteur de 50%.

##### Article 10 « Garanti ZEN » pour le Cycle SAI#1 Niveau 1.

Le stagiaire peut renoncer à la formation à l'issu du premier séminaire du cycle sans aucune pénalité. Le stagiaire devra satisfaire à deux conditions : a) avoir réglé les arrhes correspondants au prix du 1° module. b) avoir signalé au formateur son désir d'arrêter son cursus de formation au plus tard à la fin de la 3° journée de formation. Passé ce délai, le stagiaire sera considéré dans le cas d'abandon de la formation de l'article 9. Si le stagiaire remplit ces deux conditions et confirme sa décision dans les 7 jours par l'envoi d'un courrier recommandé, le ou les chèques remis à l'inscription de la formation lui seront retourné(s) sous 15 jours, sauf les 480€ du 1° module.

##### Article 11 « Défaut de paiement - Chèque sans provision » :

Tout règlement refusé par l'organisme bancaire du stagiaire fera l'objet d'une facture forfaitaire de 30 € destinée à couvrir les frais bancaires et administratifs sans toutefois se substituer à la somme due ou aux frais et dommages pouvant être réclamés pour non-paiement. Le montant dû devra être réglé sous quinze jours.

##### Article 12 « Déontologie » :

le stagiaire du Cycle SAI#1 qui obtient le diplôme de praticien et qui s'installe pour exercer la sophro-analyse intégrative s'engage à respecter le code déontologique de la profession et notamment à se faire superviser.

##### Article 13 « Droit à l'image » :

Le stagiaire autorise par le présent contrat, l'Institut Européen de Sophro- Analyse à utiliser à titre gracieux d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où il est susceptible de figurer.

##### Article 14 « Communication des coordonnées personnelles »

L'Institut s'interdit d'utiliser les coordonnées personnelles du stagiaire à d'autres fins que son usage propre dans le cadre du fonctionnement de l'Institut. Cependant, le stagiaire accepte que ses coordonnées personnelles soient communiquées à l'ensemble des participants de la (des) formation (s) à laquelle (auxquelles) il est inscrit. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 (art 11-3), il dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant.

**Article 15 « Connaissance des présentes Conditions Générales de Vente du Contrat de Formation » :** les présentes conditions générales peuvent être modifiées par IES et une version actualisée est en permanence consultable en ligne sur le site de l'Institut : [www.sophro-analyse.eu](http://www.sophro-analyse.eu). En cas de modification, l'Institut s'engage à informer le stagiaire. Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes dispositions ainsi que des conditions d'admission et de validation mentionnées dans le Catalogue et le site internet de l'Institut Européen de Sophro Analyse 2017-2018. Il donne son accord sur toutes ces dispositions.

##### Article 16 « Attribution de compétence » :

En cas de désaccord de l'une des parties sur le présent contrat de formation, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour trouver un accord à l'amiable. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre la Société Inspirer Expirer Sourire EURL et le contractant sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence du tribunal de commerce de Draguignan.

#### Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA

Fait aux Mayons, le